



Conseil d'administration

Postgasse 68

Boîte postale

3000 Berne B

info.regierungsrat@be.ch

www.be.ch/fr

Chancellerie d'Etat, BP 3000 Berne B

Groupe régional IG Berner Wald Bienne  
À Mme Muriel Beck Kadima  
Karl-Neuhausstrasse 20  
2502 Biel

N° RRB : 1317/2024

18 décembre 2024

Gestion: Direction de l'Économie, de l'Énergie et de l'Environnement

Classement : Non classé

Pétition pour la préservation de la forêt récréative de Längholz (Bienne) - Lettre de réponse du conseil municipal

Chère Madame Beck Kadima, Mesdames et  
Messieurs,

Le 18 novembre 2024, vous avez déposé une pétition pour la préservation de la forêt récréative de Längholz. Vous y faites référence à la pétition « Halte à la coupe à blanc dans la forêt de Längholz » et à la création subséquente du Groupe de dialogue sur la forêt de Längholz. Ce groupe a remis ses propositions le 11 novembre 2024, après huit réunions. L'issue de ce dialogue étant « totalement incertaine », vous souhaitez, par le biais de cette pétition, « réaffirmer les préoccupations de la population locale concernant l'espace récréatif de Längholz ». Dans ce contexte, vous formulez cinq revendications.

Entre-temps, le ministère des Affaires économiques, de l'Énergie et de l'Environnement a examiné les propositions du Groupe de dialogue de Längholzwald. Sur la base de cet examen, il a élaboré un plan global pour la gestion future de la forêt de Längholzwald. Ce plan a été rendu public le 7 janvier 2025. L'objectif était de prendre en compte les différents intérêts et points de vue de manière équilibrée. À cet égard, nous prenons en considération vos préoccupations, même si vos demandes n'ont pas été entièrement satisfaites.

Nous allons examiner ci-dessous chacun des cinq points en détail.

1. La zone de Längholz, nichée entre différentes communes autour de Bienne, doit être utilisée principalement comme lieu de loisirs et de détente, conformément à la stratégie du canton. Nous reconnaissons l'importance de la forêt de Längholz comme espace de loisirs. Une forêt saine et résiliente, destinée à remplir durablement sa fonction de lieu de loisirs, doit être gérée de manière responsable. Grâce à la fertilité de ses sols et à sa topographie, la forêt de Längholz se prête également parfaitement à la production de bois local.

Parallèlement, l'Entreprise forestière d'État (EFE) se prépare à prendre en compte la situation particulière des forêts en milieu urbain. Elle élabore un concept de gestion adapté aux forêts proches des villes. Celui-ci prévoit des interventions plus ciblées et plus fréquentes, ainsi que des peuplements à plusieurs strates intégrant des essences refuges et des îlots de forêt ancienne.

2. La zone de Langholz devrait être reconnue comme « forêt de protection climatique ».

En milieu urbain, les forêts rendent de nombreux services essentiels à la population. Une gestion active et ciblée contribue également à adapter la forêt aux changements climatiques et **assure ainsi la pérennité de ces services.**

3. L'exploitation forestière doit être drastiquement réduite.

Cette demande contredit la gestion durable des forêts et engendre une instabilité de ces dernières. Même une forêt à vocation récréative doit être gérée pour préserver son attrait et sa résilience à long terme. La récolte de la croissance annuelle assure la stabilité et l'équilibre de la forêt. Une accumulation excessive de bois conduit à des forêts sombres, ayant des conséquences néfastes sur la biodiversité et la régénération forestière. L'aspect actuel de la forêt s'en trouverait modifié, ce qui ne répondrait probablement pas aux attentes d'une partie de la population.

4. Il convient d'éviter la coupe à blanc à grande échelle. Il faut privilégier la sylviculture à couvert continu avec élimination sélective des arbres.

Sur une superficie de cinq hectares autour du Heidenstein, la forêt est en cours de conversion en sylviculture à couvert continu. Les arbres sont abattus individuellement (pas de déboisement ni d'éclaircie à grande échelle). L'objectif est d'obtenir un aspect forestier homogène et structurellement diversifié, tout en préservant la stabilité du peuplement.

Le SFB élabore également un concept de gestion pour les forêts proches de la ville, concernant la zone restante.

Les interventions seront plus discrètes et plus espacées. Ceci permettra de rapprocher la gestion de cette zone du modèle de sylviculture à couvert continu. De ce fait, des peuplements à strates multiples, comprenant des arbres d'habitat et des îlots de forêt ancienne, se développeront progressivement.

5. La création d'un réseau dense de pistes de débardage doit être abandonnée. L'utilisation d'abatteuses lourdes doit cesser. Des alternatives à l'exploitation forestière par pistes de débardage doivent être étudiées.

L'utilisation d'engins forestiers modernes sur les pistes de débardage aménagées se poursuivra. Cela améliore la sécurité au travail et réduit la pénibilité pour le personnel forestier. De plus, ces méthodes permettent une récolte de bois efficace et durable. Les engins de débardage et les porteurs exercent une pression au sol par unité de surface moindre que les tracteurs forestiers traditionnels. Une couche de branchages est également déposée sur les pistes de débardage afin de répartir le poids des machines et de limiter davantage le tassement du sol. Le reste du sol forestier demeure intact et est ainsi protégé.

En résumé, nous vous assurons qu'avec une gestion forestière durable adaptée, l'objectif principal de votre pétition – la préservation de la forêt récréative de Längholz – sera pleinement atteint.

Cordialement

Au nom du Conseil de Gouvernement

# Ellemann

<sup>pr</sup> Evi Allemann,  
présidente du gouvernement



Christoph Auer,  
secrétaire d'Etat

Distributeur

→ Direction de l'Economie, de l'Energie et de l'Environnement